

Législation de l'environnement



Niveau
d'étude
BAC +5 /
master



ECTS
3 crédits



Composante
Faculté des
sciences

En bref

- Langue(s) d'enseignement: Français
- Ouvert aux étudiants en échange: Oui

Présentation

Description

Le rôle du droit dans les socio-éco-systèmes :

Parmi tous les paramètres des socio-éco-systèmes, tant agraires que littoraux, le droit de l'environnement joue un rôle croissant. Il constitue à la fois un volet du diagnostic territorial et une régulation sociale de l'espace concerné. Cette UE contiendra :

- # une introduction au droit de l'environnement (initiation globale au droit),
 - # un échantillonnage des catégories de réglementations variant selon leur valeur juridique (internationale, législative, réglementaire, individuelle) mais aussi selon les mécanismes juridiques mobilisés
- Pour illustrer cette «juri-diversité», l'enseignement mobilisera logiquement des réglementations applicables aux espaces et milieux naturels concernés par le master. Les étudiants s'initieront à l'activité de «veille juridique» en réalisant une fiche juridique sur une réglementation de leur choix.

Heures d'enseignement

CM	Cours magistral	9,3h
TD	Travaux dirigés	18,7h

infos pratiques

Lieu(x)

- Angers

Campus

› Campus Belle-beille